

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 02483
Numéro SIREN : 892 223 256
Nom ou dénomination : 4S

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt 7026

4S
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 25, BOULEVARD DENIS SOULIER
84000 AVIGNON
892 223 256 RCS AVIGNON

DECISION DU PRESIDENT
DU 9 JUIN 2022

Le neuf juin deux mille vingt-deux, à 9 heures,

Le Président, Monsieur Rajab HAMO, demeurant 2, avenue Paul Claudel 84000 AVIGNON,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Désignation de la société 3N IMMO en qualité de Directeur général,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Le Président décide de nommer, en qualité de Directeur général, pour une durée illimitée, la Société 3N IMMO, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros ayant son siège social 694, chemin des Cèdres, 84140 AVIGNON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 843 568 395, représentée par Monsieur Mazen HADDAD, président et associé unique, et ce, à compter de ce jour, étant précisé que la durée de son mandat ne peut, néanmoins, excéder la durée du mandat du Président.

La société 3N IMMO représentée par Monsieur Mazen HADDAD exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Elle dispose des mêmes pouvoirs de direction que le Président et du pouvoir de représenter la société à l'égard des tiers.

La société 3N IMMO représentée Monsieur Mazen HADDAD a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIEME DECISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé le Président.

Monsieur Rajab HAMO

Pour la société 3N IMMO

Monsieur Mazen HADDAD

Signature précédée de la mention manuscrite

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général

Signature(s)